

Les interrogatives averbales dans la presse, stratégies discursives récurrentes ?

Florence Lefeuvre

▶ **To cite this version:**

Florence Lefeuvre. Les interrogatives averbales dans la presse, stratégies discursives récurrentes ?. Langue française, 2022, 212, p. 107-122. halshs-03945465

HAL Id: halshs-03945465
https://shs.hal.science/halshs-03945465

Submitted on 18 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Florence Lefeuvre
Université Sorbonne Nouvelle & CLESTHIA & Labex EFL

Les interrogatives averbales dans la presse, stratégies discursives récurrentes ?
Verbless Interrogatives in the Press, Recurring Discursive Strategies?

ABSTRACT
The aim of this paper is to study, in the discourse of the press, the interrogative clauses which are distinguished by their contribution in the development of the discourse. Three kinds of interrogative clauses were analyzed : Two-term interrogative clauses which question an assertion concerning an entity from the previous discourse; the one-term predicative interrogative clauses with a resumptive functioning which allow us to question the previous speech and more rarely to introduce the later speech; interrogative themes which do not correspond to a questioning of an assertion but which orient the discourse on the new theme introduced. This study is based on a corpus from Le Monde and examples collected manually from the weekly L'Obs.
Keywords : verbless interrogative clauses, resumptive functioning, discourse of the press

RÉSUMÉ
Cet article a pour objectif d'étudier, dans le discours de la presse, des interrogatives averbales qui se distinguent par leur apport dans l'élaboration du discours. Trois sortes d'interrogatives ont été analysées : les interrogatives à deux termes qui mettent en question une assertion concernant une entité du discours précédent ; les interrogatives prédicatives à un terme avec un fonctionnement résomptif qui permettent de s'interroger sur le discours antérieur et, plus rarement, d'introduire le discours postérieur ; les interrogatives thématiques qui ne correspondent pas à une mise en question d'une assertion mais qui orientent le discours sur le nouveau thème introduit. Cette étude s'appuie sur un corpus du journal Le Monde et des exemples relevés manuellement dans l'hebdomadaire *L'Obs*.
Mots-clés : interrogatives averbales, fonctionnement résomptif, discours de la presse

1. Introduction

Si l'interrogation a fait l'objet de multiples travaux (récemment dans Béguelin, Coveney & Guryev (éds) 2018), la littérature reste majoritairement ciblée sur les interrogatives verbales (e.g. Coveney 2011). Les interrogatives averbales sont encore largement méconnues et sont au mieux mentionnées au détour d'un article[1]. Effectivement, leurs formes syntaxiques semblent réduites, surtout si on les compare au foisonnement des interrogatives verbales en français[2]. Elles connaissent pourtant une syntaxe régulière (Lefeuvre 1999, 2018) qui mérite d'être décrite. Elles peuvent survenir dans des genres de discours divers (presse, roman notamment) et figurer dans des séquences dialoguées, avec des formes qui se rapprochent de marqueurs discursifs :

(1) RN166: la purée de céleri c'est trop bon la purée de céleri
DR381: ah non alors ça non
RN166: sérieux ? oh là là
DR381: ça ça je peux pas (ESLO2_REPAS_1260_C)

Lorsqu'elles apparaissent dans un environnement discursif marqué par la domination des structures verbales, elles peuvent être exploitées pour leur rôle organisationnel. C'est le cas du discours de presse, où leur présence, dans le corps de l'article, est timide mais régulière. Trois types d'interrogatives averbales non partielles ont retenu notre attention par leur récurrence et les points de similitude qu'elles entretiennent entre elles, tout en épousant une syntaxe différente. Nous commencerons par étudier les interrogatives totales (impliquant une réponse en *oui/non*)

[1] Pour les interrogatives averbales partielles, Druetta (2018).

[2] Pour une synthèse, voir Guryev (2017).

le plus autonomes syntaxiquement et contextuellement. Elles renferment un support et un prédicat averbal (2) (Lefeuvre 2016a) :

> *(2) Peter Knapp, patron d'une société de conseil à Berlin, est bluffé. Il a reçu 15 000 euros non remboursables en moins d'une semaine. « Une collègue qui travaille en indépendante m'a dit qu'elle a fait la demande le matin et reçu 9 000 euros l'après-midi même ! »*
> ***L'Allemagne, bonne élève de l'Europe** ? Encore épargnés par la saturation, plusieurs hôpitaux allemands ont pris en charge des patients français ou italiens. (L'Obs, 16/22-04-2020)*

Le deuxième type d'interrogatives, totales également, comprend le seul prédicat averbal, caractérisant le discours antérieur, sans support explicite (3) :

> *(3) Elle va donc le prendre en main et vivre avec lui son rêve de jeunesse, qui consiste àmarcher sur les traces de son idole Anité Ekberg dans La Dolce Vita, de Federico Fellini. **Improbable ?** Tout au plus indigeste, quand ce cocktail de bons sentiments, de troisième âge et de grosses ficelles élit la désuétude comme valeur suprême. (Le Monde, 20-12-2006)*

Le troisième type adopte une forme thématique, non prédicative, étant utilisé à des fins d'ouverture d'attentes (4) :

> *(4) Il allait rallumer les hauts-fourneaux, redémarrer les usines du Midwest, rouvrir les mines de charbon, mettre la Chine à genoux, faire fondre le déficit commercial... **La réalité ?** Rien de tout cela ne s'est produit. (L'Obs, 5/12-11-2020)*

Cet article s'inscrit dans le cadre théorique des travaux sur la phrase telle qu'il est défini par P. Le Goffic (1993, 2011) et revu par F. Lefeuvre (1999, 2016a), à l'interface de la syntaxe et du discours. Dans cette optique, une phrase est une unité syntaxique prédicative pourvue d'une modalité d'énonciation (assertion, injonction, interrogation) qui s'organise autour d'un prédicat, celui-ci se distinguant par son affinité avec certains marqueurs comme la négation. Nous montrerons que les interrogatives averbales présentées supra induisent une dynamique discursive dans la continuité du discours. D'une syntaxe réduite, elles se distinguent par leur apport discursif et aident l'auteur de l'article de presse à construire son argumentation. L'analyse de ces trois types d'interrogatives sera menée dans les trois parties de notre développement. Nous nous appuierons sur 33 occurrences relevées à la main dans l'hebdomadaire L'Obs durant 1 an, de mars 2020 à février 2021 (auxquelles nous ajouterons quelques exemples glanés précédemment), ainsi que sur des extractions d'énoncés averbaux opérées par B. Victorri sur un corpus de 1 000 articles du quotidien Le Monde avec l'outil SYNTEX. À partir de ces extractions, nous avons comptabilisé 53 interrogatives averbales non partielles et n'en traiterons que 30, les autres étant constituées par des ajouts divers ou des prédicats averbaux dont l'apport discursif est différent de celui analysé dans cet article, ce qui donne un total de 63 occurrences.

2. Les interrogatives averbales à deux termes

Un premier schéma possible pour les énoncés averbaux interrogatifs se réalise, dans les articles de presse, à travers les interrogatives totales à deux termes, du type (2) ou (5) :

> *(5) « Ça fait pas trop Julia Roberts ? » Chevelure blonde mousseuse qui cascade sur ses épaules couvertes de soie rose, Laetitia Dosh trône au milieu de la pièce, sublime mais pas star. Elle s'inquiète en riant de ses ondulations hollywoodiennes, parle d'Edgar Morin dont elle vient de lire les Mémoires et se demande à voix haute – cette voix si singulière, suave et ouaté – ce qu'elle pourrait faire pour aider le monde de la culture à se relever des effets secondaires du Covid – fermeture des salles, tournages à l'arrêt, etc. [...] **Julia Roberts époque Erin Brockovich, Laetitia Dosch ?** Peut-être. Mais c'est surtout sa ressemblance avec Annie Ernaux qui frappe dans certains plans de « Passion simple » [...], adaptation lumineuse du récit publié par la même Ernaux en 1992. (L'Obs, 03-2020).*

Ce schéma, presque inexistant dans Le Monde (un seul exemple), peut-être parce que ce journal établit moins de portraits de personnalités, revient à 9 reprises dans notre relevé à partir de mars 2020 de l'hebdomadaire *L'Obs*. Nous verrons, dans ces interrogations, deux unités discursives réunies sous la modalité d'énonciation interrogative. Une des deux unités correspond à un prédicat averbal. C'est ce que l'on peut voir avec la possibilité de ce terme de s'associer à un marqueur de prédication (Lefeuvre 1999), comme un élément intensif ou la négation :

> *(6) [2a] L'Allemagne, pas vraiment bonne élève de l'Europe ?*

On peut trouver ce type d'énoncés dans des exemples attestés, comme en (7), où la négation pas accompagne le prédicat « en situation d'intervenir sur un entraîneur et directeur de centre équestre » :

> *(7) « A. n'est pas salarié de la Fédération, nos statuts ne nous permettent pas d'action disciplinaire. Nous avons transmis le signalement au ministère des Sports, qui seul peut agir. »*
> ***La FFE, pas en situation d'intervenir sur un entraîneur et directeur de centre équestre ?** Cette histoire soulève un énorme dysfonctionnement, un de plus, dans l'organisation du sport en France. (L'Obs, 17/23-09-2020)*

L'autre unité discursive constitue le support de la prédication : le prédicat s'applique à ce support dans une relation généralement attributive ((2) et (5)), lorsqu'il correspond à un adjectif ou à un GN, ou dans une relation de localisation (notionnelle en (7)), lorsqu'il est constitué par un GPrép.

Il est parfois possible de supprimer le support, considéré comme périphérique chez certains auteurs[3] :

> *(8) [5] Elle s'inquiète en riant de ses ondulations hollywoodiennes, [...] et se demande [...] ce qu'elle pourrait faire pour aider le monde de la culture à se relever des effets secondaires du Covid – fermeture des salles, tournages à l'arrêt, etc. Julia Roberts époque Erin Brockovich ? Peut-être.*

Mais généralement ce n'est pas possible ou bien le sens de l'énoncé change, comme en (2) où le prédicat s'applique alors au référent le plus saillant du discours précédent, « une collègue » :

> *(9) [2b] « Une collègue qui travaille en indépendante m'a dit qu'elle a fait la demande le matin et reçu 9 000 euros l'après-midi même ! »*
>
> ***Bonne élève de l'Europe ?*** *Encore épargnés par la saturation, plusieurs hôpitaux allemands ont pris en charge des patients français ou italiens.*

Ce terme support (« L'Allemagne ») est indispensable, en (2), pour identifier le référent.

La construction discursive est différente selon l'ordre où il apparaît dans le discours. Lorsque l'ordre des termes correspond au support suivi du prédicat, comme en (2) et (7), le discours, par la typographie notamment, circonscrit nettement l'élément support qui est ensuite mis en relation, par la modalité d'énonciation interrogative, avec une unité de discours cette fois prédicative. On pourrait voir dans le support une unité de discours qui « ouvre l'attente » (Groupe de Fribourg, 2012 : 134) d'une unité de discours prédicative chargée de combler cette attente. L'ordre inverse fait intervenir en premier lieu le prédicat, suivi d'un support, comme en (5) : il faut anticiper sur quel objet a priori portera l'interrogation, le thème étant surtout là pour désambiguïser le référent du support (Le Goffic 1993).

Ces interrogatives jouent un rôle dans l'organisation du discours en questionnant une donnée du discours précédent. Il ne serait pas impossible d'avoir une interrogative verbale avec un sens similaire mais la présence d'une interrogative averbale, dans un environnement syntaxique composé d'énoncés verbaux, crée « une rupture dans la linéarité textuelle » (Delorme 2004) : elle se détache du reste du discours construit canoniquement par des énoncés verbaux et joue le rôle d'un marquage énonciatif en signalant un changement dans l'évolution du discours[4]. En (5), il s'agit d'interroger l'hypothèse qui peut se construire à l'aide des énoncés précédents et, plus précisément, de s'interroger sur la ressemblance de Laetitia Dosch avec Julia Roberts. Dans cet autre exemple, le développement qui explique que Jacqueline de Romilly représente les humanités amène le journaliste à poser la question de son orientation politique :

> *(10) Ayant inventé la tragédie, la philosophie, l'histoire et la démocratie, cette Grèce est à l'origine de la pensée raisonnée, la source de nos idées morales et politiques. [...]. Et [Jacqueline de Romilly] martèle : dans un siècle où la culture est technologique, il faut redécouvrir les vertus des « humanités » et d'une formation générale d'ordre intellectuel et moral, comme l'ont compris les universités anglo-saxonnes dont les diplômés hellénistes peuvent devenir aussi bien banquiers qu'astrophysiciens.*
>
> ***De droite, Jacqueline de Romilly ?*** *Son champ d'investigation, loin de celui de Jean-Pierre Vernant, autre grand helléniste mais spécialiste de l'histoire des religions, donc plus sensible à l'anthropologie, classé à gauche, l'a mis par hasard dans le camp des conservateurs. (Le Nouvel Observateur, 5/11-08-2010)*

La déduction par rapport au discours précédent est parfois soulignée par un articulateur argumentatif, *alors* (11)-(12) ou *enfin* (13) :

> *(11) Mais les professeurs ont largement snobé l'événement, considérant qu'ils avaient mieux à faire.* ***Alors, quoi, technophobes, les enseignants ? Non****, surtout fatigués de subir des politiques publiques peu en phase avec leurs besoins. (L'Obs, 5/11-11-2020)*
>
> *(12) Alors, « Sarko », définitivement concentré sur les cours de Bourse entre Pékin et New York ? Pas si sûr. (L'Obs, 19/25-11-2020)*
>
> *(13) Plus question de tergiverser : des centres de déradicalisation doivent ouvrir leurs portes en France, et avant le printemps 2016 s'il vous plaît !* ***Enfin en marche, la déradicalisation à la française ?*** *Il est plus que temps. Le pays est loin derrière ses pays européens. (Le Nouvel Observateur, 7/13- 01-2016)*

Ces interrogatives peuvent déboucher sur une réponse qui amènera à envisager une nouvelle thématique. La réponse ne correspond pas en effet à un simple assentiment (*oui, bien sûr*) mais indique le doute (*peut-être* (5)) ou un désaccord (*pas si sûr* (12)), parfois net avec la présence du modalisateur non :

> *(14) Et chaque militant a potassé les 60 propositions du candidat Hollande, en prévision de la campagne de porte-à-porte. Non sans appréhension. « Intellectuellement, c'est un peu nouveau ce que l'on nous demande. Moi, je vais surtout me concentrer sur le bilan de Sarkozy et répéter ce que mon père communiste me racontait : Jaurès les grands acquis sociaux », rigole Annie-Claude Leuliette, conseillère régionale et pilier de la section. « Pour le reste, je ne sens pas les gens très réceptifs. »*

---

[3] Voir Le Goffic 1993 (« construction détachée (disloquée ») / « terme thématisé, autonome ») ; Lefeuvre 1999 (« structure disloquée ») ; Deulofeu 2003 (« terme détaché ») ; Lefeuvre 2007 (« terme périphérique ») ; Laurens 2011 (« syntagme disloqué droit », « en périphérie »).

[4] Nous renvoyons aux travaux de Delorme (2004) sur l'apport discursif des énoncés averbaux par rapport aux énoncés verbaux.

Pessimistes, les camarades socialistes ? *Non, réalistes. Parler politique avec* les ouvriers du Vimeu, c'est aller à la chasse aux canards un jour de brume dans la baie de Somme. (*Le Nouvel Observateur*, 29-03/04-04-2013)

Ces modalisateurs qui marquent une nuance ou un désaccord favorisent l'émergence de nouveaux arguments. Une formulation qui n'est pas opposée à un assentiment (5) permet de tester une nouvelle hypothèse grâce à l'inverseur *mais*.

Les interrogatives averbales peuvent ne déboucher sur aucun adverbe modalisateur comme réponse mais enclencher directement un nouvel aspect, sous la forme d'une interrogative alternative (15) ou bien sous la forme d'une interrogative averbale totale suivie d'une interrogative averbale qui introduit une alternative (16) :

(15) [Amazon] est devenu l'incarnation d'un capitalisme échevelé et de tant de ses dérives, qu'elles soient sociales, écologiques ou financières. Tout cela sans aucune répercussion économique jusqu'ici, il faut bien en convenir : en novembre, quand le commerce français s'est replié de 17 % avec le deuxième confinement, la plateforme a enregistré une croissance de 41 % de ses ventes, avec 129 millions de colis expédiés dans le pays ! Comme si toutes ces critiques n'étaient pas bien sérieuses. Comme si toutes ces considérations, aussi, ne pesaient pas bien lourd face à tous les avantages que le site procure aux consommateurs. ***Alors, Amazon, grand méchant loup ou bouc émissaire bien commode ?*** *(L'Obs, 10/16-12-2020)*

(16) [Les Afghans du centre] y dénoncent le terrorisme islamiste et rendent hommage au commandant Massoud. Ils y expriment leur crainte [...]. Et rappellent qu'ils ont fui leur pays « à cause de la guerre et du terrorisme ».
Victimes, ces Afghans à qui on jette des pierres sur la route du village de Sangatte ? Ou suspects ? *Au ministère de l'Intérieur, on affirme qu' « il est peu probable que des terroristes utilisent ces réseaux pour entrer en Europe ». (Le Nouvel Observateur, 27 septembre - 3 octobre 2001)*

En (15), une interrogative alternative prend place et son second membre pose la question qui débouchera sur l'argumentation du prochain paragraphe. La deuxième question, en (16), permet d'envisager un nouvel aspect de la problématique. Elle mime la réflexion du journaliste dans la composition de l'écriture en ouvrant « une voie d'accès à sa conscience » (Delorme 2004). Il teste une hypothèse et, ce faisant, implique son lecteur dans un mouvement dynamique. Parfois ce questionnement rappelle des débats oraux, comme le montre la présence de certains éléments tirés de l'oral, tels que le marqueur discursif quoi en (11). La voix énonciative du journaliste peut se distinguer d'une autre voix, transmise par le discours rapporté et assumée par un protagoniste mis en scène dans l'article :

(17) Pour le quotidien « Dagens Nyheter », c'en est trop : « Le psychologue a longtemps remplacé Dieu, et dans la décennie 2010 l'idéologue a pris le relais. Les années 2020 seront-elles l'ère des scientifiques ? » Nos médecins, des substituts de Dieu ? L'hypothèse n'est pas si absurde. « C'est une position assez consensuelle de soutenir que la recherche de la santé a remplacé celle du salut dans nos sociétés contemporaines. On peut considérer de ce fait que les médecins sont nos nouveaux prêtres », rappelle la philosophe Elodie Giroux. (L'Obs, 14/20-05-2020)

L'interrogative pourrait également être portée par la voix énonciative du lecteur qui fait une déduction par rapport aux arguments avancés par le journaliste, celui-ci s'appropriant plutôt la voix inscrite dans la réponse, comme en (14), dans un dialogue fictif.

Ces interrogatives averbales à deux termes permettent ainsi à l'argumentation d'aborder un nouvel aspect de la thématique étudiée, ce qui peut se matérialiser par un nouveau paragraphe, comme en (10), (13) et (14).

Voyons à présent ce qu'il en est en cas d'absence de support explicite.

3. Les interrogatives averbales prédicatives à un terme

Le discours de presse comporte régulièrement des interrogatives averbales prédicatives à un terme qui portent sur un ou plusieurs éléments du discours antérieur ou, plus rarement, du discours postérieur. Nous en avons comptabilisé 17 dans le corpus du Monde et 11 dans notre relevé de L'Obs. Elles surviennent dans un environnement discursif essentiellement marqué par la domination des structures verbales et se distinguent tout autant par leur apport organisationnel, comme nous allons le voir.

Le prédicat averbal peut porter sur une entité, qui prend une référence de type segmental, comme elle en (18), ou sur une unité prédicative avec une référence de nature résomptive[5], cas de figure le plus fréquent sans doute en raison de l'apport argumentatif de ce type de segment (ce qui peut expliquer également la prédominance de ce schéma dans le journal *Le Monde*). Le prédicat correspond à un adjectif (18 et 19) ou à un GN (20) :

(18) Et puis, stupéfaction, elle revient. Repentante ? Nenni. Elle réapparaît par cruauté. (Le Monde, cité par Lefeuvre 2009)

---

5 Pour ces concepts, nous renvoyons à Maillard (1974). L'anaphore à « référence segmentale » renvoie à « un simple segment » alors que l'anaphore à « référence résomptive » renvoie à « un énoncé plus ou moins long ». En ce qui concerne l'anaphore à « fonction résomptive », Guillot (2006) parle de « déixis discursive » d'après Himmelmann (1996) ; il s'agit d'un renvoi à « une proposition ou un ensemble de propositions qui peut être relativement long, et non pas à une simple entité référentielle » (Guillot, 2007 : 308). Nous retiendrons la définition donnée dans Lefeuvre (2007) selon laquelle un prédicat averbal à portée résomptive renvoie à une structure prédicative alors qu'un prédicat averbal à portée segmentale renvoie à une entité donnée dans le discours.

(19) [3] Elle va donc le prendre en main et vivre avec lui son rêve de jeunesse, qui consiste àmarcher sur les traces de son idole Anité Ekberg dans La Dolce Vita, de Federico Fellini. Improbable ? Tout au plus indigeste, quand ce cocktail de bons sentiments, de troisième âge et de grosses ficelles élit la désuétude comme valeur suprême. (Fin d'article, *Le Monde*, 20 décembre 2006)

(20) « Rien ne sera jamais plus comme avant », affirme l'historien Benoît Falaize dans l'une des nombreuses études qu'il a consacrées à l'évolution des manuels d'histoire. Même si le traumatisme continuera longtemps à être évoqué par des euphémismes : « la crise », « les événements ».

***Un déni ?** Pas si simple. « On parle toujours d'oubli, dit Sébastien Ledoux, historien spécialiste du devoir de mémoire, mais il n'y a jamais eu d'oubli. La guerre d'Algérie a été inscrite au programme des lycées en 1983. » (L'Obs, 28-01/03-02-2021)*

En (18), *repentante* renvoie à *elle*. Cet adjectif, prédicatif comme le montre sa capacité à recevoir des marqueurs tels qu' un intensif (21a), peut faire penser à une apposition ou prédication seconde. Mais à la différence de (21b), *repentante* en (18) reçoit une modalité d'énonciation distincte de la phrase précédente et constitue en cela une unité prédicative autonome (Lefeuvre 2009) :

(21) a. Et puis, stupéfaction, elle revient. Tout à fait repentante ?

b. Et puis, stupéfaction, elle revient, repentante.

En (3), nous verrons dans un segment tel qu'*improbable* une unité de discours averbale, autonome, parce qu'elle répond à deux critères ; elle peut se combiner à un marqueur de prédication – une négation (22a) ou un adverbe intensif comme en (23) – et peut, en outre, être assortie d'une modalité énonciative, comme l'interrogation. Elle commente une portion du texte correspondant à une unité prédicative et peut se paraphraser par une structure attributive (22b) :

(22) a. [3] Pas improbable ?

b. [3] Qu'elle le prenne en main et vive avec lui son rêve de jeunesse, qui consiste à marcher sur les traces de son idole Anité Ekberg dans La Dolce Vita, de Federico Fellini est improbable.

*(23) [Les écologistes] rêvent déjà de remplacer le PS [...], de conquérir des régions l'an prochain... puis l'Élysée. Utopique alors que le score d'un candidat estampillé Vert n'a dépassé 5 % qu'une seule fois en 2002 ? Ou **pas si fou** étant donné l'accélération du dérèglement climatique et l'éveil des consciences ? Pour Europe Écologie-les Verts, le parti qui détient le label écolo et jouit d'une bonne image dans l'opinion, l'enjeu est clair : il faut désormais se crédibiliser. (L'Obs, 17/23-09-2020)*

Ce type d'unités peut se présenter sous une forme alternative, en (23), grâce à la conjonction *ou*. Dans cet exemple, chaque partie de l'alternative conserve un fonctionnement autonome, comportant un prédicat et étant dotée d'une modalité d'énonciation.

Interrogatives et à portée rétrospective, ces unités averbales présentent une réaction à ce qui est dit dans le discours antérieur comme en (3). Généralement, elles permettent d'abandonner la piste évoquée dans le discours antérieur pour en suivre une nouvelle, comme en (18), où l'argumentation cible la cruauté plutôt que la repentance comme motivation comportementale[6].

En portée résomptive, elles peuvent traduire une émotivité, avec l'emploi de termes subjectifs comme cauchemar en (24) :

*(24) [Joe Biden] risque de devoir gouverner avec un Sénat hostile, un Donald Trump refusant de s'effacer, et une Amérique saisie par la paranoïa conspirationniste. Le tout sur fond de double crise sanitaire et économique... **Un cauchemar** ? Pas forcément. Si une majorité d'électeurs ont décidé de se débarrasser de Trump, ce n'est pas par hasard : la plupart sont épuisés, ils attendent de Biden et de sa vice-présidente, Kamala Harris, qu'ils les réconcilient avec eux-mêmes. (L'Obs, 12/18-11-2020)*

Cet exemple présente, à la suite de l'interrogative averbale, un contre-pied énonciatif à ce qui vient d'être dit. Le discours pourrait amener, quiconque lit les lignes de (24) *(hostile, refusant, paranoïa conspirationniste, double crise*), à voir que c'est un cauchemar. Le journaliste peut alors proposer une autre optique, amorcée par la réponse pas forcément.

Ces interrogatives averbales permettent de questionner la véracité d'une information, en (25)grâce à l'alternative fondée sur une double interrogation avec les modalisateurs vrai/faux :

(25) Personne n'a abandonné l'idée d'aller se faire connaître auprès des futurs élus. Cette fois, il n'est plus question de Muselier ou de Moraine [...], mais du sénateur Bruno Gilles [...]. Campanella, assis à sa table de la Villa Rocca, demande à son fils d'appeler un certain Laurent, via WhatsApp, pour le joindre. « Tu le ramènes pas ici pour l'instant ? » interroge son comparse. « Non, mais on mange en ville, moi je mange en ville avec lui. »

***Vrai, faux ?** Ces conversations, interceptées entre deux pizzas et plats de supions à la provençale, ne sont-elles que pures galéjades ? Bruno Gilles dément l'existence de tout déjeuner. (L'Obs, 10/16-12-2020)*

On peut enfin se demander qui porte cette voix interrogative, qui mime un échange dialogal, l'interrogative pouvant correspondre à une question que se pose le lecteur, comme repentante (18) ou improbable (3). La réponse est davantage portée par le journaliste qui dirige la composition de l'article. Mais, parfois, il peut être amené à se poser des questions, indiquant sa propre incertitude :

---

6 Dans le cadre de Rabatel (2012), on pourrait voir dans ce type d'exemple des cas de « sur-énonciation » : l'apparent accord est doublé d'une réorientation discursive (Gaudin-Bordes, Monte & Salvan (éds) 2020).

(26) En décembre 2014, un homme dont on a indiqué a posteriori qu'il ressemblait à Amedy Coulibaly était surpris dans les étages d'un immeuble voisin de « Charlie ». Des repérages ? La seule certitude est qu'au matin du 7 janvier 2015 les frères Kouachi se sont trompés d'immeuble puis d'étage avant d'exécuter leur mission. (L'Obs, 1/16-10-2020)

Il s'agit alors de tester une hypothèse. On peut signaler l'effacement énonciatif caractéristique de ces reformulations résomptives averbales en raison de l'absence de marques pronominales, ce qui peut produire une valeur de connivence et un meilleur partage de l'information[7]. Cette connivence peut être accentuée par l'emploi d'interrogatives qui rappellent les marqueurs discursifs, donnant ainsi un ton conversationnel à l'article, comme en (27)-(28) :

(27) Mais Wall Street ? La Bourse n'a jamais été aussi exubérante, pas vrai ? Avant son élection, Trump dénonçait une « grosse bulle affreuse », quelques années plus tard il se vantait d'une appréciation des actions « quasiment sans précédent ». Faux. (L'Obs, 5/11-11-2020).

(28) Relaxée un soir, en garde à vue le lendemain matin, et sans doute incitée à réfléchir sur la délicieuse perspective de passer éventuellement Noël en prison, cette dame de charité dut considérer qu'elle avait assez donné. Humain, non ? De ce qu'elle dit, avec d'autres repentants, les juges retinrent donc la conviction qu'ils étaient tombés sur tout un système de dons. (Le Monde, 1er décembre 2000, Corpus LM10)

Une autre valeur organisationnelle de l'énoncé averbal interrogatif survient lorsqu'il devient thème de discours.

4. Les interrogatives averbales thématiques

Nous avons comptabilisé 9 interrogatives averbales thématiques dans les numéros de L'Obs consultés et 12 dans les articles du Monde (Corpus LM10, outil Syntex, cf. Bourigault *et al.* 2005). Ces résultats similaires montrent comment ces interrogatives averbales thématiques constituent une unité discursive récurrente dans l'élaboration du discours.

Nous avons repéré deux structures différentes, comportant un GN thématique interrogatif. Nous désignerons par thème le GN dont le référent s'impose par son caractère saillant dans le discours. Il désigne ce sur quoi le discours porte[8].

Dans le premier cas, l'interrogation averbale, constituée par un GN défini thématique, est suivie par une unité prédicative verbale (29) :

(29) ***La suite ?*** *Elle sera écrite entre un Poutine incontestablement atteint par cet épisode, un Navalny détenu [...], et enfin la jeunesse russe [...]. (L'Obs, 28-01/03-02-2021)*

Le GN *La suite ?* rappelle les dislocations (Blasco-Dulbecco 1999) qui parsèment le discours journalistique avec des reprises pronominales du type (30) :

(30) En passant à 1050 salariés, la SGP est devenue un vrai maître d'oeuvre, qui tient enfin ses cadences. Mais son rôle principal, qui sera pérennisé une fois que tout roulera, c'est d'être la structure qui finance la construction. (L'Obs, 28-01/03-02-2021)

Mais la présence d'un point d'interrogation en (29) indique qu'il s'agit d'une unité discursive différente, porteuse d'une modalité d'énonciation. Ce GN compose, selon notre modèle, une unité discursive périphérique, non prédicative. Si le GN défini peut s'associer à l'unité prédicative verbale suivante en (31), ce n'est pas possible pour tous les énoncés :

(31) a. La comparaison avec son prédécesseur n'est pas particulièrement avantageuse pour Trump : durant les trente-trois derniers mois de l'administration Obama, 224 000 emplois étaient créés chaque mois ; au cours des trente-trois premiers mois de l'administration Trump, le chiffre était inférieur d'environ 34 000 unités par mois.

Mais Wall Street ? *La Bourse n'a jamais été aussi exubérante, pas vrai ? Avant son élection, Trump dénonçait une « grosse bulle affreuse », quelques années plus tard il se vantait d'une appréciation des actions « quasiment sans précédent ». Faux. (L'Obs, 5/11-11-2020).*

*b. *Mais Wall Street, la Bourse n'a jamais été aussi exubérante, pas vrai ?*

En (31), ce thème est relayé non par un pronom mais par le groupe synonymique La Bourse dans l'unité prédicative verbale (*La Bourse n'a jamais été aussi exubérante*).

Le GN thématique peut même ne pas être repris dans la phrase qui suit :

(32) [4] Il allait rallumer les hauts-fourneaux, redémarrer les usines du Midwest, rouvrir les mines de charbon, mettre la Chine à genoux, faire fondre le déficit commercial... La réalité ? Rien de tout cela ne s'est produit. (L'Obs, 5/12-11-2020)

Nous ne verrons pas dans ce type de GN un prédicat ; il ne peut pas se combiner avec un marqueur de prédication sans modifier profondément le sens des énoncés en discours (Lefeuvre 2016b), comme le montrent les tests syntaxiques en (33a)-(33b). On ne peut pas non plus ajouter un support ou bien le sens de l'énoncé s'en trouverait transformé (33c) :

---

[7] Cf. également le cadre énonciatif de Rabatel (2012).

[8] Voir Prévost (1998) pour un éclaircissement de la notion de thème.

(33) a. [4] #Pas la réalité, [9]
b. #Vraiment la réalité.
c. #La réalité, tout cela ?

L'apport discursif de cette structure interrogative est de lancer un débat quise développe dans les unités prédicatives suivantes. On peut y voir un dialogue fictif dans lequel le journaliste prend le point de vue du lecteur, parfois nettement d'un contradicteur, comme en (31) avec la conjonction mais. Ce procédé permet de dynamiser l'argumentation du journaliste.

Un deuxième type de structure se compose d'un GN thématique interrogatif suivi d'un prédicat averbal :

(34) Le jeune élu [LR] estime qu'on parle trop d'immigration, critique vertement les dérives du libéralisme. Mais il a voté contre les ordonnances pour réformer le Code du Travail et s'oppose à la privatisation du Groupe ADP (ex-Aéroports de Paris). ***Le programme Fillon de 2017 ? Très peu pour lui !*** *Sur le projet de réforme de retraites porté par LR, il a réussi à imposer une mesure sur la pénibilité, au grand dam d'EricWoerth. (L'Obs, 7/13-01-2020)*

(35) Réunis, ce mercredi 20 mai dans les jardins du Capitole de Lansing (Michigan), à l'ombre de drapeaux à l'effigie du 45e président des États-Unis, ils sont un peu moins d'un demi-millier à braver les mesures de confinement édictées par la gourverneure démocrate Gretchen Whitmer.

Leur moteur ? Un soutien inconditionnel, une même foi en leur Sauveur Trump dont ils espèrent bien sûr la réélection, et un refus absolu des règles sanitaires qu'ils considèrent comme une atteinte insupportable à leurs libertés. *(L'Obs, 28-05/02-06-2020)*

Ces exemples sont composés de deux types d'unités discursives. Le premier type est périphérique, non prédicatif : *Le programme de Fillon 2017* (34), *Leur moteur* (35). L'interrogation n'est pas ici la mise en question d'une assertion ; cette unité discursive n'est pas autonome syntaxiquement, ne pouvant être dotée de la modalité assertive. L'autre type d'unité – *Très peu pour lui !* (34), *Un soutien* [...] *libertés* (35) – est prédicatif et asserté (en (34), avec un affect en supplément, comme l'indique la présence du point d'exclamation). Il peut se combiner à un marqueur de prédication (36) :

(36) Les Études ? Pas pour lui. (Le Monde, 1er décembre 2000, corpus LM10)

Ce type d'énoncé rappelle les unités prédicatives averbales à deux termes (37) qui sont également composées de deux unités discursives :

(37) a. Le programme de Fillon, très peu pour lui !
b. Très peu pour lui, le programme de Fillon !

La différence est qu'en (37a) et (37b), l'unité discursive *le programme de Fillon* est rattachée à la même modalité que celle du prédicat averbal *très peu pour lui*, c.-à-d. à l'assertion (modalisée par l'exclamation). En (34), le GN thématique est doté d'un contour interrogatif distinct de l'assertion qui suit ; cela lui donne une sorte d'autonomie énonciative. Dans les deux cas, en (34) et (37a), d'un point de vue syntaxique, ces GN sont en attente d'un prédicat. La combinaison entre les deux unités discursives de (34) rappelle, comme nous l'avons vu supra (§ 1), les relations d'« attente » mises en évidence par le Groupe de Fribourg (2012) dans son modèle théorique « des actions communicatives ». Le lecteur attend que soit acté un énoncé à propos du programme de Fillon. Cette attente, présente en (34) et (37a), est accentuée en (34) par la modalité interrogative qui exige une réponse, c.-à-d. que l'attente soit comblée. Sinon, il se produit un « déficit de pertinence » (Groupe de Fribourg 2012). Le cas de (37b) se distingue de ces deux types, en ce qu'il n'y a pas de construction d'une attente : le groupe thématique est postposé dans un souci de désambiguïser l'objet du discours.

L'unité discursive interrogative permet de distinguer clairement le rôle thématique du rôle prédicatif de façon lisible et immédiate. La ponctuation découpe sans ambiguïté les unités en présence, contrairement à (38) :

(38) [35] Leur moteur, un soutien inconditionnel, une même foi en leur Sauveur Trump dont ils espèrent bien sûr la réélection, et un refus absolu des règles sanitaires qu'ils considèrent comme une atteinte insupportable à leurs libertés.

En (38), c'est la différence de définitude, entre le GN défini (leur moteur) et les GN indéfinis (un soutien, une foi, un refus), qui crée la liaison prédicative qui s'instaure (support-prédicat). La segmentation peut ne pas mettre en évidence qu'il s'agit d'un seul groupe thématique lorsque sont en présence plusieurs groupes apposés :

(39) Chez les lieutenants de Santoni, la pêche n'est pas meilleure. Les chiens ne trouvent pas le magot. Et les domiciles sont vides : les hommes se sont fait la belle quelques heures avant l'arrivée de la patrouille. ***Pascal Porri, l'un des plus proches de Santoni, connu pour se promener, calibre en évidence, dans le centre d'Ajaccio ? Absent du domicile conjugal****. (L'Obs, 14/20-01-2021)*

Néanmoins, il est difficile de voir, dans le segment interrogatif, une interrogative averbale à deux termes (avec pour prédicat *connu pour se promener, calibre en évidence, dans le centre d'Ajaccio*) parce que l'interrogative ne porte pas sur le fait que Pascal Porri est connu pour se promener, calibre en évidence, dans le centre d'Ajaccio, mais sur ce qu'il en est de cet individu au moment des faits relatés par le journaliste. Ce n'est pas une assertion qui est mise en question. Elle compose ainsi un thème, et *connu pour se promener, calibre en évidence, dans le centre d'Ajaccio* peut être analysé comme un prédicat second :

---

9 Le signe # indique que l'énoncé n'est pas agrammatical mais que son sens serait différent de l'énoncé source.

(40) [39] Pascal Porri, l'un des plus proches de Santoni, connu pour se promener, calibre en évidence, dans le centre d'Ajaccio ?

Le GN thématique est quelquefois précédé par un et de relance :

(41) Toutes ces prises de position officielles font néanmoins l'objet de tractations dignes de marchands de tapis. Qu'on en juge : les Anglais monnayent leur capacité à lever l'opposition espagnole vis-à-vis de la société européenne contre un soutien allemand pour bloquer la directive information consultation ! ***Et les partenaires sociaux dans tout cela ?*** *Ils apparaissent comme des acteurs majeurs de l'Agenda social (Le Monde, 1er décembre 2000, corpus LM10)*

(42) Comment peut-on le traiter de la sorte ? Le considérer, lui, comme un voyou, une racaille [...] ? On est en Absurdie", tempête-t-il, furibard. ***Et ces petits juges qui ont eu le toupet de le mettre récemment en examen pour « association de malfaiteurs » ?*** *Une honte. Un scandale. Une infamie. Lui, un ripou ? Au passage, il montre du doigt François Hollande [...]. (L'Obs, 19/26-11-2020)*

Ce type d'énoncés, comme ce qui a été vu dans les deux points précédents, simule un dialogue : les prédicats averbaux sont des sortes de réponse apportées à ce thème interrogatif, ce qui rend dynamique la progression du discours. On peut même supposer qu'il existe deux voix énonciatives distinctes : en (35), la question *Leur moteur ?* pourrait être posée par un lecteur fictif et la réponse donnée par le journaliste ; en (34), les rôles sont inversés parce que l'on suit le point de vue du jeune élu : le journaliste suggèrerait par sa question thématique une demande d'éclaircissement de la part du jeune élu LR et ce dernier prendrait à son compte l'unité prédicative. Dans l'exemple (43), qui n'est pas tiré du discours de presse, le protagoniste désigné par il pourrait faire les questions et les réponses comme c'est suggéré (il passa rapidement en revue les maîtres) ; c'est en ce sens aussi que l'on pourrait comprendre l'absence de majuscule pour les unités prédicatives :

(43) Il me convoqua chez lui, dans un bel appartement de l'avenue Bosquet, pour me parler de mon devoir. « De grandes qualités ; mais très antipathique. Style obscur, faussement profond : pour ce qu'on a à dire en philosophie ! » Il fait le procès de tous ses collègues, et en particulier de Brunschvicg ; puis il passa rapidement en revue les maîtres. ***Les philosophes de l'antiquité ? des niais. Spinoza ? un monstre. Kant ? un imposteur.*** *Restait Hume. (de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée, 1958)*

Il est donc difficile de systématiser le rôle énonciatif revêtu dans les emplois des GN thématiques.

5. Conclusion

Ces structures nous apprennent que les unités discursives averbales, marginales dans une langue dont la structure est marquée par la prépondérance des phrases verbales, peuvent développer des valeurs méta-discursives dans le discours, comme ici avec un rôle organisationnel dans le discours de presse. Nous en avons analysé de trois sortes dans cet article : (i) les unités interrogatives averbales à deux termesmettent en question une assertion concernant une entité du discours précédent ; (ii) les interrogatives averbales prédicatives à un terme avec un fonctionnement surtout résomptif permettent de s'interroger sur le discours antérieur et de le réorienter ; (iii) les interrogatives averbales thématiques ne correspondent pas à la mise en question d'une assertion mais introduisent dans le discours un nouvel objet sur lequel porte l'analyse du journaliste. Ces différents modèles permettent de simuler des dialogues fictifs portés par différentes voix énonciatives, locuteur journaliste, lecteur, voire d'être mimétiques du flux intérieur de la conscience du locuteur journaliste qui s'interroge.

Bibliographie

[ESLO2] Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans (2014), LLL & Université d'Orléans. [http://eslo. huma-num.fr/index.php/pagecorpus/pageaccescorpus]

[LE MONDE] Corpus LM10

[SYNTEX] Analyseur syntaxique, ERSS & Université Toulouse – Le Mirail.

BOURIGAULT D. et alii (2005), « Syntex, analyseur syntaxique de corpus », Communication, 12e Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (Dourdan, France). [en ligne]

BÉGUELIN M.-J., COVENEY A. & GURYEV A. (éds) (2018), *L'interrogative en français*, Berne, Peter Lang.

BLASCO-DULBECCO M. (1999), *Les dislocations en français contemporain*, Paris, Honoré Champion.

COVENEY A. (2011), « L'interrogation directe », Travaux de linguistique 63, 112-145.

DELORME B. (2004), « Prédication averbale et rupture de repérages », Verbum XXVI (3), p. 343-353.

DEULOFEU J. (2003), « Lontan dei occhi, lontan del cuore : les énoncés averbaux sont des énoncés comme les autres », dans J.-L. Aroui (éd.), Le sens et la mesure. Hommage à Benoît de Cornulier, Paris, Honoré Champion, 123-138.

DRUETTA R. (2018), « Syntaxe de l'interrogation en français et clivage écrit-oral : une descriptionimpossible ? », dans M.-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (éds), L'interrogative en français, Berne, Peter Lang, 19-50.

GAUDIN-BORDES L., MONTE M. & SALVAN G. (éds) (2020), Corela HS-32 : Les postures énonciatives. Autour des propositions d'Alain Rabatel. [en ligne]

GROUPE DE FRIBOURG (2012), Grammaire de la période, Berne, Peter Lang.

GUILLOT C. (2006), « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », Langue française 152,56-69.

GUILLOT C. (2007), « Entre anaphore et deixis : l'anaphore démonstrative à fonction résomptive », dans D. Trotter (éd.), Actes du XXIVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Aberystwyth, Pays de Galles), t. III, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 307-316.

GURYEV A. (2017), La forme des interrogatives dans le Corpus suisse de SMS en français : étude multidimensionnelle, Thèse en cotutelle, Université de la Sorbonne Nouvelle (France) & Université de Neuchâtel (Suisse).

HIMMELMANN N. P. (1996), “Demonstratives in narrative discourse: A taxonomy of universal uses”, in B. A. Fox (ed.), Studies in Anaphora, Amsterdam, John Benjamins, 205-254.
LAURENS F. (2011), « Analyse des énoncés averbaux prédicatifs autonomes », dans F. Lefeuvre & I. Behr (éds), Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours, Paris, Ophrys, 47-64.
LE GOFFIC P. (1993), Grammaire de la phrase française, Paris, Hachette.
LE GOFFIC P. (2011), « Phrase et intégration textuelle », Langue française 170, 11-28.
LEFEUVRE F. (1999), La phrase averbale en français, Paris, L’Harmattan.
LEFEUVRE F. (2007), « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle », dans M. Charolles et alii (éds), Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic, Paris, Ophrys, 143-158.
LEFEUVRE F. (2009), « Segments averbaux isolés : prédication seconde ou première ? », dans D. Apothéloz, B. Combettes & F. Neveu (éds), Les linguistiques du détachement, Berne, Peter Lang, 347-359.
LEFEUVRE F. (2016a), « Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive », dans J.-C. Anscombre et alii (éds), La phrase autonome : théorie et manifestations, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 73-87.
LEFEUVRE F. (2016b), « Les segments averbaux résomptifs antéposés », Langue française 192, 53-68.
LEFEUVRE F. (2018), « Les interrogatives averbales : le cas de ‹proforme interrogative+ça› », dans M.-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (éds), L’interrogative en français, Berne, Peter Lang, 183-208.
MAILLARD M. (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques », Langue française 21, 55-71.
PRÉVOST S. (1998), « La notion de Thème : flou terminologique et conceptuel », Cahiers depraxématique 30, 13-35.
RABATEL A. (2012), « Positions, positionnements et postures de l’énonciateur », Travaux de Neuchâtel de linguistique, 56, 23-42.